FO la force syndicale
FEDECHIMIE

LE SYNDICALISTE MILITANT FO

Les circulaires et accords de branche sont disponibles sur notre site

N°14 **CIRCULAIRE CUIRS & PEAUX** ***Le 08 Avril 2019***

Salaires minima 2019 : honte à la chambre patronale !

Depuis 2011, année où nous avons intégré la branche des Cuirs & Peaux au sein de notre fédération, nous avons, chaque année, conclu un accord sur le relèvement des minima de branche même si parfois ceux-ci n'étaient pas mirobolants.

En 2019, avec une augmentation du SMIC de 1,52% généreusement accordée par le sieur Macron et une inflation constatée à 1,6% sur une année glissante (de janvier 2018 à janvier 2019), nous pensions, crédulement, que la proposition de la chambre patronale des C&P allait être au minimum égale au taux d'inflation.

Mais comme évoqué ci-dessus, nous étions crédules puisqu'après le tour de table où les autres Organisations Syndicales ont fait une proposition pratiquement similaire à la nôtre, à savoir +2,3%, la porte-parole de la Fédération des Tanneries Mégisseries (Cuirs & Peaux) a osé nous faire une première proposition à …+0,24%.

Après le tollé que vous pouvez imaginer suite à cette annonce, le porte-parole Force Ouvrière a expliqué, pendant plus d'une demi-heure à l'ensemble des patrons et des syndicats autour de la table, qu'il était anormal que des salariés payés au SMIC (sans attaquer aucunement ces salariés et sans être péjoratif) soient augmentés de +1,52% et qu' *a contrario*, les salariés qualifiés de la branche « méritaient » selon eux, cette ridicule voire insultante proposition !

Après cette explication, la chambre patronale a donc demandé une suspension de séance que nous avons bien évidemment accordé, afin qu'elle puisse revenir dans le droit chemin et ainsi nous faire une proposition digne de ce nom.

Au retour de cette suspension de séance, la porte-parole a annoncé que les patrons étaient prêts à faire un « ***nez*** fort » en proposant un « pharaonique » taux de… +0,45%.

Une honte ! Sachant que la plupart des entreprises, même les plus petites, dégagent des bénéfices chaque année. Comment peuvent-ils se permettre de faire des propositions aussi mesquines, dégradantes voire insultantes envers leurs salariés.

Toutes les OS ont suivi Force Ouvrière et ont refusé cette proposition. Suite à cela, la chambre patronale, dans un grand élan de générosité nous a lancé, le tout sans suspension de séance : « *allez, nous allons arrondir à +0,5%* » !!!.On se serait cru à la criée sur un port au petit matin où les marins négocient leurs poissons.

Force Ouvrière a refusé bien évidemment, de signer une telle ignominie. Seule la CFE/CGC a dit qu'elle devait en référer à sa fédération qui, après coup, a validé cet accord. Ne faisant pas 30%, cet accord est donc nul et non avenu.

Conclusion, le retour de Germinal n'est pas loin !

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - 🖷: 01 45 80 08 03
Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - http://www.fedechimie-cgtfo.com➢➢➢➢➢➢